

Sujet : [INTERNET] Message d'opposition au projet PALOMA sur les berges du lac de Léon

De : > francois.chappaz

Date : 04/07/2023 à 13:35

Pour : "ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr" <ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr>

Bonjour,

Je ne suis pas contre le projet PALOMA mais fermement opposé à son installation sur un îlot de nature fragile, refuge de nombreuses espèces, lieu de vie, de partage des Léonnais et des personnes découvrant le lac de Léon.

Je m'adresse directement aux services de l'ETAT (DDTM, DREAL, Préfecture) en demandant comment est il possible de donner un permis d'aménager sur un site aussi sensible et qui plus est sur presque 6 hectares.

Bien que les futures constructions soient édifiées sur pilotis, le site est clairement en zone inondable. La construction d'un ERP dans une zone d'aléa si élevée devrait être proscrite par les services de l'Etat. Même si pas de PRRI sur la commune de Léon, c'est exposer sciemment des personnes au risque d'inondation.

De plus, en cas d'inondation, le risque de pollution associée aux activités diverses (restauration, stockage de produits...) est omniprésent.

Concernant la consultation pour le défrichement et plus globalement la concertation du public, celles-ci ont été faites dans le dos des Léonnais ("communication minimaliste" est un euphémisme).

Quand est ce que les services de l'Etat auront ils le cran de protéger le peu de nature restant dans notre beau département et surtout interdire des projets surexposant la population au risque d'inondation.

Le projet peut être réalisé sur les 80% de zones occupées par la sylviculture, hors ZI.

Pour Monsieur le Maire, il est donc concevable de sacrifier ce qui fait vraiment Léon, ce pourquoi on y vit, pourquoi on y vient.

Les termes que j'utilise sont peut-être directs mais ils vous sont directement adressés, à vous services de l'Etat qui êtes théoriquement le rempart entre les citoyens et les projets destructeurs de nos Landes.

En vous souhaitant bonne réception

Bien cordialement

François CHAPPAZ